

Madame, Monsieur le Proviseur,

Vous l'avez noté, le nouveau protocole sanitaire précise que les collectivités fournissent leurs agents en masques de protection. La Région a assuré cette fourniture au printemps et en août et il est temps de procéder au réassort, pour la période de novembre-décembre.

Sur le modèle de la première distribution qui s'était faite par antenne, vous êtes invités à faire retirer votre dotation selon le calendrier suivant :

- Lundi 2 novembre de 8h à 15h sans interruption : lycées relevant de l'antenne RH nord est
- Mardi 3 novembre de 8h à 15h sans interruption: lycées relevant de l'antenne RH sud est
- Mercredi 4 novembre de 8h à 15h sans interruption: lycées relevant de l'antenne RH ouest secteur nord ouest (ex antenne Nanterre)
- Jeudi 5 novembre de 8h à 15h sans interruption: lycées relevant de l'antenne RH ouest secteur sud ouest (ex antenne Boulogne)
- Vendredi 6 novembre : possibilité de retrait pour les établissements n'ayant pas pu se déplacer le jour défini ci-dessus.

Le retrait se fera auprès de l'ESAT AIA selon les modalités suivantes :

- Nom du site : ESAT AIA
- Adresse précise de livraison : 13 rue Louis ARMAND - 92 600 Asnières sur Seine
- Conditions d'accès : la rue est en sens unique : s'avancer et manœuvre à faire pour descendre au quai de déchargement
- Nom et portable d'un référent en vue de ces distributions du 2 au 6 novembre : Monsieur PORTEFIN (06 73 80 96 53)
- Horaires retenus pour permettre les distributions : de 8h à 15h , sans interruption
- Privilégier un utilitaire de volume type trafic ou kangoo

Vous êtes invités à vous signaler par retour de mail en cas de difficulté pour retrouver votre antenne de rattachement, une réponse vous sera immédiatement apportée.

Un émargement sera effectué lors de la remise des masques. La dotation correspond au nombre d'agents régionaux et éventuels intérimaires intervenant dans chaque établissement d'ici aux vacances de Noël.

Par ailleurs, des masques tissus à destination des élèves seront aussi livrés la semaine prochaine, directement auprès de tous les établissements. Vous recevrez prochainement les informations pratiques concernant ces distributions.

En ces temps de crise sanitaire qui implique de nombreuses difficultés organisationnelles, sociales et personnelles, je tiens à vous assurer de la très forte mobilisation des équipes régionales afin de vous garantir les conditions de fonctionnement les plus adaptées possibles.

Aussi, je vous incite à solliciter, autant que de besoin, les antennes RH pour évoquer avec elles les absences de personnels auxquelles vous pourriez avoir à faire face à cette rentrée des congés de la Toussaint afin que des solutions de remplacement (personnels contractuels ou intérimaires) puissent être envisagées et mises en place.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Proviseur, en l'expression de ma meilleure considération.

Fabienne CHOL

Directrice générale adjointe
en charge des ressources humaines
01.53.85.51.70 | 06.01.20.50.30

Région Île-de-France

2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen

